

# Portugais du Brésil et langues africaines

Emilio Bonvini, MM Taddoni Petter

## Abstract

This article is devoted to the position of the relationship between African languages and the Portuguese language of Brazil. In the year 1930, two types of analyses were proposed: for the first one, African languages influenced Brazilian language; for the second, the Brazilian language was creolized by its contact with African languages. Now, research in this field is being reorganized: linguistic structures and social organization are being studied together, from the sociolinguistic and ideological points of view. We study here the languages spoken in Brazil by African slaves, African multilingualism, the specific status of certain languages and the complex relationship between Portugal, Brazil, and specific African countries such as Angola and Nigeria.

---

## Citer ce document / Cite this document :

Bonvini Emilio, Taddoni Petter MM. Portugais du Brésil et langues africaines. In: Langages, 32<sup>e</sup> année, n°130, 1998. L'hyperlangue brésiliène. pp. 68-83;

doi : <https://doi.org/10.3406/lge.1998.2157>

[https://www.persee.fr/doc/lge\\_0458-726x\\_1998\\_num\\_32\\_130\\_2157](https://www.persee.fr/doc/lge_0458-726x_1998_num_32_130_2157)

---

Fichier pdf généré le 02/05/2018

Emilio BONVINI

CNRS (Laboratoire Langage, Langues et Cultures d'Afrique Noire)

Margarida Maria TADDONI PETTER

Université de São Paulo

## PORTUGAIS DU BRÉSIL ET LANGUES AFRICAINES

### 1. Historique d'un débat

La problématique de la relation entre les langues africaines et le portugais du Brésil (PB) s'est posée dans les années 30. Dès le départ, on a essayé de mettre en évidence la participation des premières à la constitution de la variante brésilienne du portugais. Ce débat s'est développé sur deux plans interdépendants, le linguistique et l'idéologique, prolongeant ainsi les préoccupations nées à l'occasion de l'indépendance du Brésil en 1822. Il s'agissait, à l'époque, de marquer la différence entre le Brésil et le Portugal. L'idéologie nationaliste orienta alors les études linguistiques vers la recherche des éléments autochtones différenciateurs engendrés par la présence des langues indigènes et africaines. Les intellectuels de la nouvelle nation se devaient de travailler à la découverte

cette spécificité et, en dépit du fait que nombre d'entre eux n'étaient pas linguistes ou étaient peu préparés à cette tâche, leurs travaux ont rencontré un écho important dans les milieux académiques.

En ce qui concerne les langues africaines, on peut distinguer deux moments correspondant à deux types d'analyse : le premier, caractérisé par l'affirmation de l'influence africaine sur le PB, et le second, par l'hypothèse de la créolisation du portugais du Brésil au contact des langues africaines.

Deux textes, publiés en 1933, inaugurent le débat. Le premier, *A influência africana no português do Brasil*, de Renato Mendonça, retrace l'itinéraire de l'origine, bantoue ou soudanaise, des Africains transplantés au Brésil et présente un aperçu de la grammaire des langues africaines, ainsi qu'un inventaire de paroles et de particularités du portugais du Brésil qu'il considère d'origine africaine. Le second, *O elemento afro-negro na língua portuguesa*, de Jacques Raimundo, suit le même schéma, appuyant ses observations sur une recherche plus précise sur les langues africaines. À part quelques différences de détails de leur exposé, les deux concluent que la plupart des aspects caractéristiques du PB sont dus à l'influence des langues africaines, principalement le kimbundu et le yoruba.

#### **Créolisation**

À la fin des années 30, la question de la langue brésilienne avait déjà été évacuée. La nouvelle politique de l'Education, dans le domaine de la langue, consistait à soutenir la langue portugaise (Pinto, 1981 : XXV). La formation grammaticale et littéraire des anciens défenseurs de la langue brésilienne, qui souvent faisaient appel à des données extralinguistiques pour expliquer des faits de langue, céda le pas à la formation propre-

ment linguistique, qui débute dans les années 30. Les travaux à caractère scientifique produits par les nouveaux chercheurs soulignaient l'unité culturelle et linguistique luso-brésilienne, la langue étant conçue comme le reflet et l'expression de la culture. Melo résume cette nouvelle position : « La vérité est que les éléments portugais de notre culture ont été élaborés, amalgamés avec les éléments indigènes et négro-africains, en plus, plus récemment, des influences d'autres facteurs. Mais il est tout aussi certain que l'élément portugais a prévalu, donnant une note plus sensible d'européanité à notre culture » (souligné par l'auteur) (1946 : 29). Dans ce nouveau contexte, il devenait obsolète d'insister sur les différences issues des influences non européennes, l'important étant de fonder l'unité linguistique, exprimée dans la formule *unité dans la diversité*.

Silva Neto (1950), Melo (1946) et Elia (1940), savants de solide formation philologique, réexaminent l'influence africaine. Ils diminuent son importance et introduisent dans le débat l'hypothèse de la créolisation, thème traité pour la première fois par l'auteur portugais Adolpho Coelho (1880), qui rangea le PB avec les créoles afro-portugais, en les définissant comme des dialectes du portugais européen.

Silva Neto (1950) soutient qu'au Brésil il y eut seulement des parlers africains épisodiques, des créoles et des semicréoles qui n'étaient qu'une déformation et une simplification du portugais, dont les dialectes ruraux sont les restes actuels. C'est l'ascension sociale des métis qui a transformé le portugais standard en idéal linguistique et qui a abouti à la disparition des créoles et semicréoles.

Melo développe un aspect à peine effleuré par Silva Neto : la présence africaine n'a fait qu'accélérer les tendances latentes de la langue portugaise. Inspiré par le concept de dérive de Sapir, Melo disqualifie les aspects créolisants qui auraient un corrélat roman ou appartiendraient à une phase archaïque de la langue, puisqu'ils refléteraient le développement ou le maintien d'un aspect intérieur au portugais, indépendant de toute influence externe.

Sílvio Elia établit une opposition conceptuelle entre créole et semicréole (1979 [1040] : 142-147). Le semi-créole serait un stade préparatoire au créole, une langue mixte. Il n'y aurait pas eu des créoles au Brésil, seulement des semi-créoles, dont la caractéristique était de n'être qu'une simplification de la langue portugaise. Puisque le portugais n'a pas intégré de traits des langues africaines, il n'a pas subi d'influence ; la situation de contact n'a pas produit de fusion de culture, qui serait liée aux créoles, elle a simplement provoqué l'assimilation d'une culture par une autre, liée, elle, aux semicréoles.

Castro replace la question de l'influence en termes linguistiques et culturels, en partant du principe que la présence massive de locuteurs natifs de langues négro-africaines dans la population brésilienne de l'époque coloniale et de l'empire fatallement devait laisser des traces linguistiques (1976/1980). Elle admet une influence africaine dans le portugais du Brésil, mais elle ne le considère pas comme un créole, puisque le portugais du Brésil est dépourvu de traits formels susceptibles d'être comparés aux créoles parlés dans les anciennes colonies anglaises, françaises et hollandaises de la Caraïbe.

Plus récemment, des linguistes étrangers, les nord-américains G. Guy (1981, 1989) et J. Holm (1987), ont ranimé le débat autour de l'hypothèse de la créolisation du PB.

Guy, en travaillant dans le cadre de la théorie variationniste, analyse les différences existantes entre le portugais populaire du Brésil et le portugais standard. Il en conclut que ces différences ne sont pas dues à une évolution linguistique naturelle, mais montrent un processus de créolisation qui aurait eu lieu dans le passé, tout en laissant des traces

dans le présent. Ses conclusions sont basées sur des données morphosyntaxiques, plus précisément sur la variation de l'accord de nombre entre sujet-verbe et entre nom-adjectif-déterminant.

John Holm (1987), appuyant son analyse sur des données comparatives de différents créoles à base ibérique, considère comme semicréole le portugais du Brésil. Il fait une étude comparée des expressions idiomatiques du *portugais vernaculaire brésilien (PVB)*, « langue normalement parlée par des Brésiliens de niveau social plus bas avec peu d'instruction » (1994 : 51), et de langues africaines et créoles. Selon l'auteur, cette preuve lexico-sémantique confirme les conclusions de ses études morphosyntaxiques antérieures : l'existence d'un parallélisme entre les expressions du PVB et des langues africaines « est solide et consensuelle pour retenir comme semicréole le PVB, c'est-à-dire une langue issue d'un contact prolongé entre une langue créole et une autre non créole » (1994 : 59).

Guy et Holm trouvent un appui à leurs thèses dans les données socio-historiques, plus précisément démographiques. Le Brésil a absorbé approximativement 40 % des esclaves transportés aux Amériques, c'est-à-dire, environ 3,6 millions d'individus ; l'abolition au Brésil n'a eu lieu que tardivement, en 1888. Dans certaines régions, il y eut des concentrations démographiques afro-brésiliennes très élevées, de manière que, à certaines périodes, la population afro-brésilienne était nettement supérieure à celle européenne.

Partageant la position théorique de Guy et Holm, Alan N. Baxter, spécialiste des créoles à base portugaise, mena, en 1987/8, une recherche auprès d'une communauté afro-brésilienne de descendants d'esclaves, près de Helvécia, au sud de Bahia (dont la particularité avait déjà été observée par Ferreira, 1969). Des résultats préliminaires de ce travail (1992) mettent en évidence des traits morphosyntaxiques qu'on ne rencontre pas dans la plupart des dialectes ruraux : (i) l'emploi des formes de la 3<sup>e</sup> personne du singulier du présent indicatif pour indiquer des états et des actions ponctuelles et continues qui se situent dans le passé ; (ii) l'emploi variable des formes de la 3<sup>e</sup> personne du singulier du présent de l'indicatif en des contextes pour lesquels on utilise normalement les formes de l'infinitif ; (iii) marque variable de la 1<sup>ere</sup> personne du singulier ; (iv) double négation ; (v) variation de l'accord de nombre et genre du SN ; (vi) propositions relatives sans pronom ; (vii) présence variable de l'article défini dans SN à référence définie.

Selon Baxter, les conclusions de cette étude indiquent que : (i) le dialecte d'Helvécia présente des traits qui suggèrent un processus irrégulier d'acquisition et de transmission de langue du même type caractéristique des langues créoles ; (ii) le système verbal rencontré dans les dialectes ruraux du portugais du Brésil peut être dérivé de dialectes comme celui d'Helvécia, dessinant ainsi un processus de décréolisation. Pour que ces conclusions puissent contribuer à comprendre la configuration et les tendances actuelles de la langue parlée dans la zone rurale brésilienne, l'auteur soutient la nécessité de rechercher l'existence et l'extension de ces faits dans d'autres communautés, situées en d'autres points du territoire brésilien. Ces études pourront aussi expliquer la distance qui sépare les dialectes ruraux du portugais standard et l'orientation des processus de changement qu'on rencontre en zone rurale.

### **Contestation**

Dans une direction opposée à la créolisation et à l'influence des langues africaines sur le portugais du Brésil, s'est d'abord affirmée au Brésil l'argumentation de Naro (1973a).

En deux articles (1973a ; 1978), Naro aborda la réalité historique des pidgins, formés, de son point de vue, à partir d'une simplification par les locuteurs adultes de la langue de base, en vue de faciliter la communication avec des locuteurs non natifs. Cette conclusion est fondée sur la reconstruction de l'origine du pidgin portugais qui aurait servi de base aux créoles portugais. Selon cet auteur, le pidgin portugais se serait formé en Europe, et les Portugais l'auraient enseigné aux locuteurs de langues africaines. De ce fait, on écarte l'hypothèse d'une influence du substrat des langues africaines dans la formation du pidgin portugais et des créoles qui en sont dérivés.

La contestation de l'existence d'un processus de créolisation du portugais exprimée par Naro est également fondée sur des arguments extralinguistiques, parmi lesquels nous signalons : (i) la préexistence de la « *lingua geral* » qui a inhibé le développement d'un créole et (ii) l'absence de mélange de diverses populations africaines de langues différentes avec, par contre, une concentration *yoruba* dans Bahia et *bantu* dans les autres états, ce qui n'a pas dû favoriser la constitution de créoles.

On doit la reprise récente du débat sur la créolisation du PB à Fernando Tarallo, à travers la diffusion du texte *On the alleged creole origin of Brazilian Portuguese : untarget syntactic changes* présenté dans l'atelier « Crèole Located in Time and Space (LSA Institute, CUNY, New York, 1986) et publié au Brésil en 1993. Tarallo considère comme peu probable l'hypothèse de la créolisation, car si le portugais brésilien tirait réellement son origine d'un créole à base lexicale portugaise, il devrait encore se situer dans la phase de décréolisation, en poursuivant dans la direction de la langue-cible, le portugais européen. Néanmoins, les faits des changements syntaxiques vont dans le sens contraire, c'est-à-dire dans le sens d'une distanciation du portugais européen. Il conclut en affirmant que la rigidité de la langue écrite standard a maintenu très proches les dialectes portugais et brésiliens. Ce sont les grammaires parlées qui ont emprunté des chemins différents.

La présence africaine dans le PB, interprétée comme un facteur de créolisation, n'a pas reçu un bon accueil de la part des linguistes brésiliens. Le texte de Tarallo n'a provoqué aucune réplique, seulement une réponse favorable, celle du travail de Naro et Sherre (1993 : 437-454). Dans cet article, les auteurs soutiennent que le portugais populaire du Brésil résultait d'une « convergence de causes », c'est-à-dire :

(i) ils reconnaissent la participation d'alloglottes, mais ils affirment qu'elle ne parvint pas à constituer une langue mixte de portugais et de langues indigènes ou africaines, en mesure de justifier l'existence d'un pidgin ou créole ;

(ii) pourtant, ils soupçonnent que « la pidginisation en soi, quasi endémique au Brésil dès le début de la Colonie (et antérieurement, autant dans le cas de la langue des Noirs de l'Europe que, probablement, des « *linguas gerais* » tupi et 'africaine'), a pu jouer un rôle dans le développement du portugais du brésilien » (1993 : 441) ;

(iii) ils soulignent comme étant plus significative la « dérive séculaire emportée d'Europe » (1993 : 441).

Le débat sur la participation des langues africaines à la constitution du PB, dans ses différentes orientations, envisagea les langues africaines en fonction de la langue portugaise, laissant de côté les données historiques sur la présence des langues africaines au Brésil. Il s'impose, de ce fait, de reconsiderer l'histoire de cette présence et de tenter une nouvelle ouverture théorique et méthodologique permettant de réorienter la recherche.

## 2. Données historiques sur les langues africaines parlées au Brésil

La transplantation des langues africaines au Brésil est étroitement liée à l'importation des esclaves noirs, qui débuta au Brésil au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup> et, de ce fait, aux divers cycles qui la caractérisent. Ces langues, déracinées de leur niche écologique, ont été soumises à l'épreuve de diverses ruptures, dont celle sémantique : le sens des mots est devenu brutalement obsolète ou en porte-à-faux, parce que ne reflétant plus la réalité africaine, mais encore sans prise sur la réalité nouvelle faite de notions différentes et de nouvelles dénominations (plantes, pharmacopée, chasse, animaux, techniques nouvelles et nouveaux produits de consommation). De plus, elles ont été soumises à des contacts linguistiques inhabituels : nouvelles langues de voisinage (autres langues africaines issues de la traite, langues amérindiennes, langue portugaise des maîtres), avec le conséquent nivelingement de la langue consécutif à la disparition des variantes dialectales.

On distingue habituellement (Mattoso, 1979 : 22) quatre grands cycles d'importation d'esclaves :

- (i) au XVI<sup>e</sup> siècle, le cycle de Guinée, avec comme esclaves principalement des « Soudanais », originaires de l'Afrique située au nord de l'Équateur ;
- (ii) au XVII<sup>e</sup> siècle, le cycle du Congo et de l'Angola, qui a amené au Brésil des Noirs « Bantous » ;
- (iii) au XVIII<sup>e</sup> siècle, le cycle de la côte de Mina, qui toucha à nouveau des Noirs « Soudanais ». À partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce cycle se dédoublera pour donner naissance à un cycle proprement bahianais : le cycle de la baie du Bénin ;
- (iv) au XIX<sup>e</sup> siècle, les esclaves sont venus d'un peu partout, avec cependant une prédominance de Noirs venus d'Angola ou du Mozambique.

Les raisons économiques liées à ces cycles d'importation sont : pour le XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle, la culture de la canne à sucre et du tabac ; pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'exploitation des mines d'or et de diamants, mais aussi la culture du coton, du riz et la cueillette d'épices ; pour le XIX<sup>e</sup> siècle, la culture du café. Cette répartition en cycles n'est valable que dans ses grandes lignes, car la fin d'un cycle n'arrête pas totalement les arrivées d'hommes noirs venus de la région du cycle précédent et, d'autre part, la métropole portugaise a toujours eu comme politique de mélanger les différentes ethnies africaines pour empêcher la concentration d'Africains de même origine dans une même capitainerie.

Dans ce contexte, que peut-on dire des langues africaines concernées par la traite ? Pour y répondre, il importe de distinguer les langues parlées par les « captifs » africains, avant leur traversée de l'Atlantique à destination du Brésil, et les langues parlées par ces mêmes captifs une fois arrivés sur le sol brésilien, c'est-à-dire en tant qu'« esclaves noirs brésiliens », les deux réalités ne coïncidant pas obligatoirement.

1. La première arrivée à Salvador d'esclaves noirs date de 1550, mais le début probable d'une traite régulière d'esclaves pour le Nord-Est du Brésil remonte à 1568. À cette époque, le Portugal avait déjà une expérience de plus d'un siècle d'esclavage avec importation directe d'esclaves de l'Afrique qui avaient déjà connu les problèmes d'apprentissage de la langue portugaise et dont la manière de s'exprimer avait déjà fait l'objet de pièces de théâtre.

### ***Les langues parlées par les « captifs » africains***

Au vu des régions d'origine, on peut estimer à environ 200 ~ 300 les langues concernées par la traite en Afrique, un nombre relativement petit par rapport au nombre total des langues parlées en Afrique et dont l'inventaire le plus récent (Grimes, 1988) l'établit à plus de 1900. Elles se répartissent essentiellement en deux grandes aires de provenance :

a) l'aire ouest-africaine, caractérisée par le plus grand nombre de langues, typologiquement très diversifiées : (i) « ouest-atlantique » (fulfuldé, wolof, serer, temne...) ; (ii) « mandé » (manding, surtout) ; (iii) « kwa » ou 'gbe' (ewe, gen, aja, fon), désignées comme « jeje » au Brésil) ; (iv) « bénoué-congo », principalement parlés yoruba désignés au Brésil par le terme « nagô-ketu », nupe (tapa), igbo, ijo... et aussi (v) « tchadique » (haussa) ou encore (vi) « nilosaharien » (kanuri).

b) l'aire bantu — limitée à la côte ouest (actuelles républiques du Congo, Zaïre et Angola), et seulement plus tard à la côte est (Mozambique) — caractérisée par un nombre très réduit de langues, typologiquement homogènes, mais parlées par le plus grand nombre de captifs : (i) kikongo (H 10), parlé par les Bakongo, dans une zone correspondant à l'ancien Royaume du Congo ; (ii) kimbundu (H 20), parlé par les Ambundu, dans la région centrale de l'Angola, correspondant à l'ancien royaume de Ndongo ; (iii) umbundu parlé par les Ovimbundu, dans la région de Benguela en Angola (R 10).

Le type de traite et de commerce exercés par les Portugais a sûrement favorisé une certaine sélection des langues africaines concernées par la traite et modifié le statut linguistique de certaines d'entre elles. Pendant tout le XVI<sup>e</sup> siècle, les Portugais avaient le monopole de la traite, depuis le port d'Arguin, les îles du Cap-Vert, le fort de São Jorge de Mina (jusqu'en 1637) en passant par l'île de São Tomé, au-dessous de l'équateur, qui sera pour les Portugais le premier grand centre de redistribution d'esclaves amenés de terre ferme. Puis, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, ce sera à l'Angola à jouer ce rôle centralisateur, par l'intermédiaire de deux royaumes noirs, qui prospéreront entre 1670 et 1750, l'un au nord, le royaume Ndongo (dont le titre « ngôlô », propre aux chefs de ce royaume, servira à forger le terme « Angola » pour désigner par la suite l'ensemble du pays) et qui sera le plus grand réservoir d'hommes noirs pour la traite brésilienne (Mattoso, 1979 : 26), l'autre au sud, le royaume de Benguela. Pendant cette période, se mettra en place une prise en main progressive de la traite par l'initiative privée — avec au XVIII<sup>e</sup> siècle des compagnies domiciliées au Brésil — et dont l'importance, le dynamisme et la souplesse aboutiront à établir un commerce direct entre le Brésil et l'Afrique, en évitant, ainsi, l'étape européenne et en le soustrayant, de ce fait, au schéma classique du commerce triangulaire que connaissent les autres pays colonisateurs. Cette nouvelle politique est née à la suite de l'initiative brésilienne de Salvador Correia de Sá e Benavides (1602-86) de reconquérir l'Angola par l'expulsion des Hollandais du port de Luanda en 1648, mais en réalité c'est dès 1559 que les Portugais établis au Brésil se sont chargés d'approvisionner eux-mêmes en main-d'œuvre noire leurs terres brésiliennes.

Ce type de commerce a fait que, sur place, des lieux d'embarquement se sont multipliés avec leurs dépôts de captifs de plus en plus permanents, fixes et organisés. Le plus souvent, des mois étaient nécessaires jusqu'à ce que la cargaison du bateau fût complète. Au Congo, en Angola, au Benguela, les Portugais ont privilégié le « dépôt fixe », installation (« barracão ») où des employés, entretenus en permanence, avaient tout le temps de ramasser des captifs en nombre important et de les livrer ensemble aux

négriers. Les captifs, généralement affaiblis par le voyage de l'intérieur jusqu'à la côte, recevaient ici des soins spéciaux avant d'être embarqués et si le départ se faisait attendre, ils travaillaient la terre pour en retirer les denrées nécessaires à leur alimentation (Boxer, 1973 : 243). Une variante de ce système, utilisée en Angola par les Portugais, a consisté à établir un dépôt de captifs non sur la terre ferme mais sur un grand navire mouillé en permanence dans un port, afin de rendre moins vulnérable aux attaques extérieures la concentration d'un grand nombre de captifs.

Cette organisation particulière de la traite, directement orientée vers le marché brésilien, a créé les conditions favorables à l'émergence d'une situation linguistique nouvelle pour les captifs, transitoire certes, mais qui a pu influer, de par sa durée et son renouvellement régulier, sur celle qui suivra au Brésil. Cette situation se caractérise par une importante concentration forcée et prolongée de locuteurs parlant des langues africaines différentes, certes, mais typologiquement proches, ce qui a pu conduire, dans le cas de l'Angola, à l'adoption de la langue kimbundu comme langue véhiculaire, parlée à Luanda et le long du fleuve Kwanza jusqu'à son embouchure ; ensuite, et pendant cette même période, eut lieu un contact également forcé et prolongé avec la langue portugaise, parlée d'abord par les « *pombeiros* », recruteurs de captifs à l'intérieur des terres, ensuite sur la côte africaine par les « *negreiros* » brésiliens, qui étaient parfois aussi les futurs maîtres.

En Angola et probablement au Brésil, la langue portugaise de l'époque avait déjà intégré, dans sa variante locale, un nombre important de termes africains, dont témoignent les écrits de cette période : 87 termes en 1622-35 (*Colectânea documental de Fernão de Sousa*), 160 termes en 1680 (Oliveira de Cadornega), en plus des 400 termes attestés dans l'édition italienne du récit de Cavazzi (1687). Parallèlement, pour les esclaves qui continuaient à transiter par l'île de São Tomé, il se produisit aussi un contact prolongé avec le parler de l'île, un créole « à base portugaise » du même nom (aujourd'hui langue officielle). C'est d'ailleurs sur cette île que prit naissance un pidgin original, l'« *angolar* », employé par les descendants d'anciens esclaves d'origine angolaise dont le bateau avait échoué sur l'île à la suite d'un naufrage, alors qu'il était en route pour les Amériques. La première expérience linguistique des captifs originaires de l'aire bantu a été ainsi celle d'un plurilinguisme forcé et concentrationnaire, qui a abouti, avant même leur départ pour le Brésil, à l'emploi probable d'une langue véhiculaire africaine (kimbundu) et à une certaine familiarité avec la langue portugaise de leurs futurs maîtres. Ceci aura pour conséquence que, pour de très nombreux « esclaves noirs brésiliens », originaires de l'Angola, le plurilinguisme brésilien — langues africaines transplantées, langue portugaise des maîtres — auquel ils seront confrontés au Brésil ne sera plus vécu comme une expérience première et inédite. Dans l'un et dans l'autre cas, il s'agira au moins du déjà « entendu », ce qui peut expliquer à la fois l'adoption d'une langue véhiculaire africaine et, dans certains cas, l'emploi direct de la langue portugaise parlée par les maîtres.

Mais que savons-nous réellement des langues parlées par les esclaves au Brésil ? Y a-t-il des témoignages écrits les concernant ?

### ***Les langues parlées par les esclaves au Brésil***

Malgré la paucité bien compréhensible de documents écrits — en raison de la situation historique d'émergence et de l'absence de statut social reconnu aux esclaves — il existe néanmoins quelques documents, qui peuvent servir d'indices pour esquisser l'historique

de la présence de langues africaines dans la situation linguistique issue de l'esclavage. Chronologiquement, on peut faire état des documents suivants :

a) XVII<sup>e</sup> s. : Arte da lingua de Angola, *langue kimbundu parlée et « grammatisée » à Salvador de Bahia*

Ce document est un réel événement linguistique (Bonvini, E., 1996). Pedro Dias, portugais d'origine, mais qui a vécu au Brésil depuis son enfance (Leite, S., 1947, 9-11), jésuite, mais aussi juriste et médecin, entreprit de rédiger la grammaire de la langue (kimbundu) qui était parlée par les esclaves de Salvador de Bahia, originaires de l'Angola. Ceux-ci devaient être relativement nombreux puisque dans les années 60, le P. Antonio Vieira faisait état de 23 000 esclaves africains catéchisés dans la langue d'Angola. Cette grammaire était destinée aux jésuites qui s'occupaient des esclaves noirs, afin de leur faciliter la tâche par l'apprentissage de cette langue et aussi parce qu'il n'existe pas encore une grammaire du kimbundu aussi bien au Brésil qu'en Angola. Dias enacheva la rédaction en 1694 et chargea ensuite le jésuite Miguel Cardoso, originaire de l'Angola et qui parlait couramment cette langue, de la réviser avant publication. Elle fut publiée à Lisbonne en 1697 sous le titre : *Arte da lingua de Angola, oeferecida a Virgem Senhora N. do Rosario, Māy, e Senhora dos mesmos Pretos, pelo P. Pedro Dias da Companhia de Jesu.* (Lisboa, na Officina de Miguel Deslandes, Impressor de Sua Magestade. Com todas as licenças necessarias. Anno 1697. 48 p.). Il rédigea aussi en 1694 un *Vocabulário português-angolano*, mais il ne semble pas que ce vocabulaire ait été publié.

La portée scientifique de cet écrit est considérable. D'abord, pour l'Afrique, car c'est la première grammaire systématique de la langue kimbundu, ensuite, pour le Brésil, et cela à divers titres. Cet écrit témoigne, en effet, de l'emploi courant à cette époque d'une langue africaine, le kimbundu, par des esclaves originaires d'Angola. Il s'agit bien d'une langue africaine à part entière, effectivement parlée au Brésil et proche de celle qui est encore parlée actuellement en Angola. Il ne s'agit aucunement d'un pidgin ou d'un créole. Ce fait est capital et à mettre en parallèle avec la date de rédaction de cette grammaire qui précède d'un an seulement celle de la destruction du Quilombo dos Palmares (1695). Divers auteurs s'accordent à affirmer que dans ce quilombo (résidence clandestine de noirs fugitifs) on parlait une langue bantu, probablement le même kimbundu décrit par Dias. L'autre fait concerne le titre même de l'ouvrage, qui reprend partiellement celui employé au Brésil un siècle plus tôt (1595) par le père Joseph de Anchieta da Cōpanhia de Iesu, pour la langue tupi, langue véhiculaire, *Arte de gramatica da lingua mais usada na costa do Brasil*. Dias en reproduit le plan, mais non pas le modèle latin des « cas », qu'il écarte et qu'il considère inadéquat au traitement des « classes nominales » qui caractérisent la langue kimbundu et les langues bantu en général, mettant ainsi fin, par la même occasion, au débat qui s'était instauré depuis des décennies à propos de la description de la langue kikongo parlée dans l'ancien royaume de Kongo. C'est donc au Brésil que la question des « classes nominales » a été tranchée.

Également au Brésil, au XVIII<sup>e</sup> s., dans la plus grande concentration d'esclaves de l'époque, à Bahia, c'est bien une langue africaine qui était utilisée chez les esclaves noirs.

b) XVIII<sup>e</sup> s. : Língua Geral da Mina, *langue véhiculaire africaine parlée dans le Minas Gerais*

Le deuxième document, rédigé 35 ans plus tard par Antonio da Costa Peixoto, *Obra nova da Língua Geral da Mina* (1731 et 1741), est à son tour révélateur d'une situation linguistique inédite. La nécessité d'exploiter massivement l'or et les diamants, découverts

au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le Minas Gerais, a provoqué dans l'espace réduit du quadrilatère minier « Vila Rica-Vila do Caumo-Sabara-Rio dos Montes », la concentration d'environ 100 000 esclaves originaires de la côte du Bénin (désignée « Mina » et située, grossièrement, entre le Ghana et le Nigeria), accompagnée d'un renouvellement régulier d'esclaves sur une période d'environ 40-50 ans. Cette situation a donné naissance à un parler véhiculaire typologiquement proche des langues africaines de cette même côte, dont il conserve pour l'essentiel la grammaire et le lexique, aujourd'hui classées dans le groupe « gbe » de la sous-famille « kwa » et qui comprend une cinquantaine de parlers, dont les plus connus sont l'ewe, le gèn, l'adja, le fon, le gun et le mahi. L'émergence de la langue véhiculaire « mina » du Brésil a été sans doute facilitée, sinon imposée, par la nécessité de dépasser, en raison de l'économie de la communication, l'émettement de ces divers parlers pourtant typologiquement assez proches. Le manuscrit d'Antonio da Costa Peixoto est un manuel qui a été rédigé à Ouro Preto à l'attention des maîtres des esclaves afin de leur faciliter l'apprentissage de cette langue en vue d'améliorer les rapports entre les maîtres et les esclaves. Pour notre propos, ce travail est précieux principalement parce qu'il révèle l'existence d'une langue véhiculaire africaine de communication, désignée comme *Língua Geral*, probablement en référence avec la langue tupi de Anchieta et, parallèlement, l'évolution de la situation linguistique par rapport au siècle précédent, liée à l'exploitation minière, qui a fait passer au premier plan les langues de la côte de Bénin.

c) XIX<sup>e</sup> s. : *plurilinguisme africain à Salvador de Bahia et langue portugaise parlée par les esclaves noirs*

La documentation de ce siècle nous apporte deux sortes d'informations : l'existence d'un plurilinguisme africain et une manière propre aux esclaves noirs de s'exprimer en portugais.

*Plurilinguisme africain.*

C'est dans les années 1890, à Salvador de Bahia, que Nina Rodrigues (1862-1906), traite explicitement des langues africaines parlées au Brésil (121-152) et précise les deux questions qu'on doit se poser à leur égard : quelles sont les langues africaines qui ont été parlées au Brésil ? Quelle influence ont-elles exercé sur le portugais parlé au Brésil ? (122ss). Reconnaissant cependant son manque de préparation pour aborder cette problématique, il se limite à mener une enquête en vue de recueillir des données lexicales susceptibles d'être exploitées par des spécialistes. Il recueille ainsi une liste de 122 mots, présentés sous forme de tableau synoptique, appartenant à cinq langues africaines différentes, parlées encore couramment à Bahia à cette date : « grunce » (gurunsi), « jeje (maí ?) » (ewe-fon), « haussá », « kanúri » et « tapa » (nupe). Il traite séparément le cas du « nagô ou yoruba », car cette langue était la langue la plus parlée à Bahia « aussi bien par les vieux Africains, toutes origines confondues, que par un grand nombre de créoles et métis » (132). Il souligne aussi le fait que le nagô est la langue religieuse du culte « jeje-yoruba » (candomblé) dont il reproduit trois cantiques avec traduction. (Le premier candomblé connu fut probablement fondé en 1830, par des Noirs de l'ethnie yoruba, originaires de l'ancien royaume de Ketu et il fut installé dans le quartier de la Barroquinha, au centre même de Salvador (Da Silveira R., 1982 : 204-205).)

L'enquête de Nina Rodrigues n'est probablement pas exhaustive puisqu'elle ne mentionne pas les langues bantu, le kimbundu en particulier, pourtant utilisées dans le candomblé 'Angola'. Son témoignage historique est néanmoins doublement important,

non seulement parce que l'ensemble de ces langues disparaîtra progressivement de l'usage quotidien (selon des informations recueillies par nous-même, le « grunge » cesserá d'être parlé à Bahia dans les années 30 de ce siècle), mais aussi parce qu'il révèle l'existence d'un plurilinguisme africain, à Bahia, avec prédominance de la langue yoruba, juste après l'abolition officielle de l'esclavage (1888).

#### *Le portugais parlé par les africains : premières impressions écrites.*

Les premiers documents relatifs à la manière de parler la langue portugaise des esclaves noirs du Brésil datent des années 1820. Silva Neto (1963 : 109) cite Saint-Hilaire (1820), mais aussi Schlichthorst (1824) qui remarquent que les esclaves « conservent quelque chose d'infantile, ils parviennent à se faire entendre en trois mois, mais, comme les enfants, ils ont du mal à prononcer *r* et la séquence *st* ». Dès 1831, apparaissent dans la littérature des imitations du parler nègre (*falar xacoco*) des Noirs<sup>2</sup>.

#### *d) Les langues africaines au XX<sup>e</sup> s. : des langues spécialisées<sup>3</sup>*

L'abolition de l'esclavage à la fin du siècle dernier (1888) a provoqué, au plan linguistique et au niveau du quotidien, d'une part le déclin et l'extinction des langues africaines liées à l'esclavage — jusque-là régulièrement alimentées par un apport massif d'esclaves pendant plus de trois siècles — et d'autre part, la généralisation de l'utilisation de la langue portugaise par la population noire. Cependant, cette même population a maintenu l'usage de certaines langues, les « refonctionnalisant » sous forme de langues de spécialité, soit comme langues restreintes à une certaine population, langues des « *isolados* », soit comme langues culturelles réservées aux cultes dits « afro-brésiliens ». Dans les deux cas, il s'agit de langues utilisées en des circonstances spéciales, élaborées initialement dans un contexte de clandestinité, apprises ou transmises en vue d'un usage « interne », comme outils de préservation identitaire, d'autodéfense et d'affirmation de soi en tant que groupe.

*Les langues des « *isolados* »* sont des langues utilisées par des populations noires isolées, constituées généralement de descendants d'anciens esclaves et parfois d'anciens « *quilombos* ». Il s'agit principalement de noyaux de « résistance » culturelle afro-noire. Pour le Minas Gerais, on a signalé diverses localités. Celles les plus connues actuellement et aussi les plus étudiées à ce jour sont celles de Cafundó et de Tabatinga<sup>4</sup>. Elles ont en commun le fait d'être une sorte de code secret, qui sert surtout de moyen d'occultation de conversations, surtout en présence d'étrangers. Il est probable que ces langues aient rempli cette même fonction dans le passé afin d'occulter aux maîtres la parole échangée entre esclaves, surtout lorsque ceux-ci planifiaient des fugues. Aujourd'hui elles continuent à jouer ce rôle, mais souvent transposé à d'autres conflits sociaux. Au plan linguistique, ces langues partagent un fonds lexical de type bantu, mais tandis que celle du Cafundó s'approche d'une forme pidginisée, celle de Tabatinga se rapproche davantage de ce qu'on désigne comme « portugais populaire brésilien ». La langue de Tabatinga est un exemple typique de substitution symbolique. Avec la chute du régime

2. Une collecte systématique des citations des Noirs dans les textes littéraires est actuellement menée par Tânia Alkmim de l'Université de Campinas.

3. Cf. E. Bonvini, 1993.

4. Quartier pauvre de la banlieue de Bon Despacho.

d'esclave, comme le souligne Queiros (1985 : 20), cette langue est davantage utilisée pour marquer les différences entre les Blancs et les Noirs : ce qui compte le plus est le fait que les blancs n'ont pas accès à elle.

*Les langues « cultuelles »* sont des langues employées dans les cultes afro-brésiliens. Ceux-ci sont de deux sortes : ceux de type « candomblés », plus proches de la tradition africaine, et ceux de type « umbanda », qui juxtaposent diverses traditions, africaine, indigène et européenne (catholicisme et spiritisme). Les « candomblés », selon leur subdivision interne (nagô-ketu, jeje, angola...), emploient diverses langues : yoruba (majoritaire), ewe-son (jeje), kimbundu-kikongo (angola)... qui sont considérées comme des marques d'origine et utilisées, au même titre que les rituels, pour distinguer les différents types de culte. Au plan linguistique, il s'agit plutôt de formes pidginisées, en raison de la provenance de leur fonds lexical et de l'absence du fonctionnement grammatical caractéristique de la langue éponyme de référence. D'un accès plus difficile, parce que réservées le plus souvent aux initiés, elles servent de support au rituel : cantiques, salutations, noms-messages d'initiés... et aussi de communication à l'intérieur de la communauté culturelle. Dans les cultes de type « umbanda », la langue est assez proche du portugais brésilien dit « populaire », mais elle s'en démarque par son vocabulaire, son sémantisme, et parfois par des marques morphosyntaxiques, selon l'*« entité »* spirituelle qui l'utilise. L'enquête sur les langues parlées dans le culte « umbanda » est rendue encore plus difficile en raison du fait qu'elles sont censées être parlées par des « entités » dont le « médium » est en état de transe.

Depuis les années 70, un phénomène nouveau s'est produit au sein des cultes afro-brésiliens sous le nom de « réafricanisation » des cultes, et qui, au plan linguistique, s'est traduit par la mise en valeur exclusive de la langue yoruba. Ce mouvement se caractérise par le désir d'une plus grande authenticité en ce qui concerne l'*« africanité »* des cultes. À la demande de plusieurs responsables de culte (« pères et mères de saint ») et sous l'impulsion d'intellectuels nigeriens, des cours de yoruba ont été administrés, non seulement aux initiés, mais aussi à tous ceux qui souhaitent approfondir la pratique du « candomblé ». Un tourisme organisé sur place au Nigeria, et des transmissions télévisées aussi bien de cultes afro-brésiliens que de cultes correspondants au Nigeria ont amplifié la tendance à une certaine « yorurbanisation » de ces cultes, ce qui a conduit certains « pères de saint » à aligner leurs propres rituels sur les modèles importés du Nigeria, même pour des cultes jusque-là étrangers à ces modèles. Au plan linguistique, la « réafricanisation » a abouti le plus souvent à une solution réductrice, l'authenticité linguistique africaine étant assimilée à l'emploi exclusif de la langue yoruba du Nigeria, ce qui va à l'encontre de la réalité historique du Brésil<sup>5</sup>.

### 3. Ouverture théorique et méthodologique

Nous l'avons suffisamment souligné, les langues africaines parvenues au Brésil ont été des langues déracinées de leur niche écologique, soumises à diverses ruptures, dont celle sémantique n'est pas la moindre, nivélées par l'absence de variantes dialectales et confrontées à des contacts linguistiques nouveaux. Les données historiques font apparaître

---

5. Où c'était plutôt le nagô-ketu du Bénin qui prévalait, sans oublier les langues du groupe ewe-son ou bantu.

tre une évolution de leur statut linguistique : de langue à part entière dans la première phase (pour le kimbundu), on est passé successivement à celui de langue véhiculaire africaine (langue « mina »), ensuite à une situation de plurilinguisme africain (diverses langues dans une seule région, mais nous ignorons le statut exact des langues concernées) et, enfin, à un état de spécialisation d'un nombre limité de langues (ewe-fon, yoruba, kimbundu) au prix d'une « refonctionnalisation » comme langues de « résistance » culturelle afro-noire. Des tentatives récentes de réafricanisation ne concernent que la seule langue yoruba. Nulle part il n'est fait état de la présence historique d'un créole africain à base portugaise, en dépit du fait que sûrement des esclaves ont transité, avant leur arrivée au Brésil, par des lieux d'attente où l'on parlait ce type de créole : îles de São Tomé, Annobón et Cap Vert. Il est raisonnable de penser que, dans la plupart des cas et sur une durée de plusieurs siècles, la seule option linguistique laissée aux esclaves débarquant au Brésil ait été celle de type « code switching », contraints qu'ils étaient d'opter soit pour l'emploi d'une langue africaine, véhiculaire ou non, déjà employée par ceux qui les avaient précédés, soit pour le portugais.

La réflexion académique a davantage porté son attention à l'impact éventuel des langues africaines sur le portugais parlé au Brésil plutôt qu'aux langues africaines elles-mêmes. Deux points ont été, de ce fait, focalisés : (i) au plan lexical, les nombreux emprunts (2 500, selon le dernier inventaire) du portugais aux langues africaines (« afro-canismes ») et (ii) au plan phonologique et morpho-syntaxique, les marques de différenciation (« créolisation/décréolisation ») du portugais parlé que d'aucuns ont désigné comme « portugais populaire », en opposition au portugais normé académique ou « standard » ou comme un « semi-créole » intermédiaire entre un créole d'origine africaine et le portugais standard.

Ce débat, évoqué au début de cet article, appelle quelques remarques.

### ***Emprunts lexicaux***

Aussi nombreux qu'ils soient, les mots d'origine africaine sont nettement inférieurs à ceux d'origine indigène (tupi-guarani). Une véritable analyse systématique et parallèle des deux types d'emprunts n'a jamais été faite et, pourtant, elle apporterait un éclairage important sur les contacts des langues de la période de l'esclavage et, finalement, sur l'identité lexicale du portugais parlé actuellement au Brésil. Il est aussi erroné de mettre sur le même plan tous les termes d'origine africaine, leur intégration s'étant faite à des époques différentes. Certains emprunts ont été intégrés au portugais à une époque antérieure à l'esclavage brésilien et tout en figurant dans le portugais du Brésil d'aujourd'hui, leurs formes actuelles permettent de les caractériser comme appartenant à une deuxième génération d'emprunts, la première, plus proche de la langue source, étant déjà attestée, par exemple, en Angola au XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup>. En outre, les travaux sur les emprunts ne distinguent pas régulièrement les termes de spécialité — par exemple les termes techniques employés à l'intérieur des cultes afro-brésiliens, souvent aisément reconnaissables parce que non encore soumis au nivellement phonologique de la langue portugaise —, de ceux qui sont réellement intégrés au lexique de la langue portugaise et utilisées en dehors des limites sectorielles du vocabulaire de spécialité. Enfin, s'agissant d'une réalité lexicale, il nous paraît méthodologiquement restrictif de penser exclusivement en termes d'« influence » d'une langue « source » (ici, langues

africaines) sur la langue « cible » (portugais), alors qu'il s'agit plutôt de la capacité de cette dernière de s'approprier les termes nécessaires à sa propre expressivité, quelle qu'en soit leur origine.

### ***Marques phonologiques et morpho-syntaxiques du portugais du Brésil***

Les langues africaines historiquement attestées au Brésil ont été des langues orales. Seuls le kimbundu et la langue « mina » ont connu l'écriture et la grammatisation, bien qu'à un degré différent. Le temps a pourtant oublié ces deux événements et ceci d'autant plus aisément qu'ils ont été produits par des locuteurs allophones. Même en l'absence d'écriture et de grammatisation, les langues africaines en provenance d'Afrique connaissaient généralement une codification liée à l'usage de la parole sous forme d'« interdits » de profération relatifs à l'espace, au temps et aux interlocuteurs, et aussi sous forme d'apprentissage des manipulations des images et des symboles (analogie à notre « rhétorique »), ensemble de règles spécifiques aux sociétés dites de « tradition orale ». Bien qu'à un degré moindre, on retrouve des formes analogues dans l'emploi des langues et de la « parole » au sein des cultes de type « candomblés », où coexiste d'ailleurs une véritable tradition orale africaine (Bonvini, 1989) qui se manifeste par la valeur intrinsèque accordée à la notion de parole (ritualisée dans l'initiation et dans la divination) et aux textes oraux qu'elle utilise (récits, contes, proverbes, cantiques et divers textes liés à des activités rituelles). Rien de tel, par contre, dans le culte « umbanda » où c'est la langue portugaise qui prédomine.

Cependant, au sujet de la langue portugaise utilisée par les esclaves et leurs descendants, il est opportun de distinguer son usage à l'intérieur des cultes (« umbanda », surtout) de celui qui a lieu en dehors de ces cultes, car il ne s'agit pas du même niveau de langue. Dans le premier cas, il s'agit plutôt de langue de spécialité qui diffère selon les entités spirituelles impliquées.

Dans l'un et dans l'autre cas, cependant, s'agissant de descendants d'esclaves, il faut poser le principe que la langue portugaise parlée résulte, au départ du moins, de l'appropriation sur le tas de la langue dominante, faite par des allophones demeurés socialement en marge de la communauté qui la pratiquait. Cela peut expliquer l'existence ou la coexistence en marge de la communauté qui la pratiquait. Cela peut expliquer l'existence ou la coexistence d'états successifs d'appropriation sous forme d'approximations dans la maîtrise de la langue, d'abord au plan sémantico-lexical, ensuite morpho-syntaxique. Il s'agit surtout d'une langue strictement orale et non normée, dans le double sens d'absence d'un usage reconnu, défini et codifié, voire enseigné, et absence également de la codification traditionnelle africaine de la « parole » propre aux sociétés africaines de « tradition orale » que l'on vient d'évoquer. Ceci implique que les conditions de son emploi sont plus importantes que le souci d'exécuter une norme, son utilisation pratique s'accommodant fort bien d'approximations dans la structuration et l'agencement des énoncés.

Si l'on ajoute les faits d'une part que son usage est marqué par un déterminisme fonctionnel qui privilie l'efficacité et l'économie d'effort et qui finit par réduire la langue à n'être qu'un instrument de communication et, d'autre part, que les locuteurs allophones de l'époque de l'esclavage n'étaient pas « neutres » mais chargés d'habitudes, de réflexes, de présupposés historiquement et culturellement marqués, surtout au plan

sémantico-cognitif, il devient aisément concevable que cette même langue est plutôt proche d'un ensemble d'usages d'énonciation que de régularités conditionnées par des normes codifiées.

Il est, de ce fait, vain de concevoir cette réalité linguistique comme une entité cohérente et « monolithique » et aussi de vouloir ériger en règles grammaticales ce qui n'est, en réalité, qu'un ensemble d'usages d'énonciation. Il est surtout excessif de tenter de la modéliser sous forme de « grammaire », au sens classique du mot, et de la comparer d'un côté avec les langues africaines d'origine, en termes de superstrat ou de substrat, et de l'autre avec la langue portugaise normée. Par rapport à cette dernière et compte tenu de la diversité des langues historiquement entrées en contact, africaines et non africaines, il est sans doute préférable d'envisager une grammaire de type « polylectale » (« hyperlangue » ?). Comme l'écrivait récemment l'africaniste G. Manessy (1995 : 14-15) « l'absence d'une norme reconnue met au jour des modes d'exercice du langage masqués dans les langues « normales » par la pression du bon usage qui crée l'illusion d'une unité factice, d'ailleurs sociolinguistiquement nécessaire à la pérennité du parler », l'existence de la norme devenant indispensable pour justifier le sentiment de constituer une communauté.

Il faut probablement imputer à la conjonction des réflexes des locuteurs, historiquement et culturellement marqués, et de ces modes d'exercice du langage certains processus (simplification, réduction) phonologiques et morphosyntaxiques communs au portugais dit « populaire » du Brésil et aux pidgins, créoles et langues véhiculaires d'Afrique noire, sans pour autant poser nécessairement une dépendance directe de l'un des autres. Il est possible et probable que des esclaves parlant créole soient arrivés au Brésil, mais ceci ne suffit pas à prouver qu'il y ait eu une influence des créoles africains sur le portugais du Brésil. Méthodologiquement, il semble important d'envisager d'abord la réalité linguistique brésilienne comme le résultat d'une configuration sociolinguistique qui lui est propre et de laquelle il ne faut pas exclure non plus la possibilité de l'apparition de parlers nouveaux sans qu'il y ait, pour autant, filiation continue et arborescente à partir d'une langue d'origine (Manessy, 1995 : 14). Il importe de ne pas séparer l'analyse des faits de langue de leur signification sociale, surtout lorsqu'il s'agit d'interpréter la variation et l'adaptation de l'instrument linguistique aux tâches qu'il doit assumer, dans un contexte, de surcroît, où la pression normative est relâchée ou absente et où les modifications observées ne résultent pas obligatoirement des tendances inhérentes aux systèmes linguistiques.

Un autre élément à prendre en considération est le caractère institutionnel qu'acquiert au sein de la communauté une « langue » ou plus exactement la représentation que se font les locuteurs de ce qu'ils construisent dans l'énoncé. Les créoles sont habituellement revendiqués comme idiomes de communautés distinctes de celle d'origine. L'absence de cette représentation au Brésil à l'égard du portugais parlé, par rapport au parlé écrit et normé, empêche de considérer le premier comme un créole. Par contre, dans les cultes de la « umbanda », les variétés d'expression où apparaissent plus nettement des traits « aberrants » par rapport au portugais standard et plus proches de ceux attestés dans quelques créoles d'Afrique, sont explicitement revendiquées comme éléments caractéristiques d'une langue différente, propre aux « entités » qui sont vénérées dans ces cultes. Cependant, en raison de l'absence d'études systématiques, rien ne permet de décider s'il s'agit de réminiscences d'états de langues anciennement parlées ou de langues nouvelles attribuées à ces entités.

Dernière remarque : il faudrait compléter l'étude du portugais du Brésil par une mise en parallèle avec celui en vigueur en Angola, pays africain où le créole est absent, mais dont la forme est proche de celle du Brésil, à condition toutefois de ne pas oublier que le Brésil a contribué plus fortement à la construction de la spécificité du portugais angolais qui ne l'a fait le Portugal. Une mise en parallèle est susceptible d'éclairer, au plan historique, l'évolution du portugais brésilien et de ses rapports avec les langues africaines les plus anciennement établies au Brésil.

## Bibliographie

- BAXTER Alan Norman, 1992. *A contribuição das comunidades Afro-brasileiras Isoladas para o Debate sobre a Crioulização Prévia : um exemplo do Estado da Bahia. Actas do Coloquio sobre « Crioulos de base Lexical Portuguesa »* Ernesto d'Andrade et Alain Kihm (eds.), 7-35. Lisboa : Colibri.
- BONVINI E., 1989. Tradition orale afro-brésilienne. Les raisons d'une vitalité. *Graines de parole, puissance du verbe et traditions orales. Textes offerts à Geneviève Calame-Griaule*. Paris, URA 1024 : 153-163.
- BONVINI E., 1993. « De l'Afrique au Brésil : avatars de langues et de langages ». *Abralin - Boletin da Associação Brasileira de Linguística* (São Paulo) 14 : 341-349.
- BONVINI E., 1993. Créo(s) au Brésil ? Esquisse d'une problématique. *Jeux d'identités. Études comparatives à partir de la Caraïbe*. M.-J. J. D. Rey-Hulman. Paris, L'Harmattan, 55-70.
- BONVINI E., 1996. « Repères pour une histoire des connaissances linguistiques des langues africaines. I. Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : dans le sillage des explorations ». *Histoire, Epistémologie, Langage*, 18(2) : 127-148.
- BOXER C. R., 1973. *Salvador de Sa e a luta pelo Brasil e Angola, 1602-1686. Trad. Oliveira de Oliveira Pinto*. São Paulo, Ed. Nacional, Ed. da Universidade de São Paulo.
- CASTRO Yeda PESSOA, 1976. *De l'intégration des apports africains dans les parlers de Bahia au Brésil*. 2 vol., Thèse de doctorat, Université Nationale du Zaïre.
- CASTRO Y. P. d., 1980. *Os falares africanos na interação social do Brasil Colônia*. Salvador, UFB/CEAO.
- ELIA Silvio, 1979. *A unidade linguística do Brasil*. Rio de Janeiro : Padrão.
- FERREIRA Carlota, 1969. Remanescentes de um falar crioulo brasileiro : Helvécia-Bahia. *Diversidade do Portugues do Brasil*, ed. Carlota Ferreira et alii, 21-32. Salvador : PROED/UFBA.
- FRY P., 1982. *Para Inglês ver. Identidade e política na cultura brasileira*. Rio de Janeiro, Zahar.
- FRY P., VOCT C. et al., 1984. « A comunidade do Cafundó. Mafambura e Caxapura : na Encruzilhada da Identidade ». *Cadernos de Estudos Lingüísticos*, 6 : 111-128.
- GRIMES B. F., 1988. *Ethnologue : Languages of the World*. Dallas (Texas), Summer Institute of Linguistics.
- GUY Gregory, 1981. *Linguistic Variation in Brazilian Portuguese : Aspects of Phonology, Syntax and Language History*. Phd dissertation, University of Pennsylvania. Ann Arbor : University Microfilms.
- GUY Gregory, 1989. On the nature and origins of Popular Brazilian Portuguese. *Estudios sobre Espanol de América y Linguistica Afroamericana*. Bogota, Instituto Caro y Cuervo.
- HOLM John, 1987. Creole influence on Popular Brazilian Portuguese. In Gilbert G. (ed.), *Pidgin and Creole Languages*. Honolulu : University of Hawaii Press : 406-429.
- HOLM John, 1994. A semicrioulização do português vernaculo do Brasil : evidência de contacto nas expressões idiomáticas. *Papia, Revista de Crioulos de Base Ibérica*, vol. 3, n° 2, Thesaurus Editora, Universidade de Brasília.
- MANESSY G., 1995. *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires, procès et genèse*. Paris, CNRS Editions.
- MATTOSO K. M. d. Q., 1979. *Etre esclave au Brésil : XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Hachette.
- MELO GLADSTONE CHAVES de, 1946, 1981. *A língua do Brasil*. Rio de Janeiro : Padrão.
- MENDONÇA Raimundo, 1933. *A influência africana no português do Brasil*. Rio de Janeiro : Sauer.

- NARO A. & SCHERRE Marta, 1993. Sobre as Origens do Português Popular do Brasil, *Revista D.E.L.T.A.*, São Paulo, vol. 9, n° spécial, pp. 437-454.
- NARO Antony, 1973. Crioulização e mudança natural. *Estudos diacrónicos*. Petropolis : Vozes.
- NARO Antony, 1978. A study on the origins of pidginization. *Language*, 54(2) : 314-347.
- PINTO Edith PIMENTEL, 1981. *O Português do Brasil : textos críticos e teóricos*. Rio de Janeiro, Livros Técnicos e Científicos ; São Paulo : Editora da Universidade de São Paulo.
- QUEIROZ S. M. d. M., 1984. A língua do Negro da Costa : um remanescente africano em Bom Despacho (MG). *FALE*. Belo Horizonte, UFMG : 234.
- RAIMUNDO Jacques, 1933. *O elemento afro-negro na língua portuguesa*. Rio de Janeiro : Renascença.
- RODRIGUES R. N., 1977. *Os Africanos no Brasil. Revisão e prefácio de Homero Pires. Notas biobibliográficas de Fernando Sales*. São Paulo, Nacional.
- SILVA NETO Serafim da, 1950. *Introdução ao estudo da língua portuguesa no Brasil*. Rio de Janeiro, Presença.
- SILVEIRA R. d., 1982. « Candomblé, une histoire d'identité ». *Autrement* : « Brésil. Magie, jeunesse, violence... la dernière dernière frontière », 44 : 201-217.
- TARALLO Fernando, 1989-1993. Sobre a alegada origem crioula do português brasileiro : mudanças sintáticas aleatórias. In : *O Português Brasileiro : uma viagem diacrônica ; homenagem a Fernando Tarallo*. Ian Roberts, Mary Kato (orgs) Campinas, São Paulo : Editora da UNICAMP.
- VOCT C. and FRY P., 1982. « A 'descoberta' do Cafundó : Alianças e conflitos no cenário da cultura negra no Brasil ». *Religião et Sociedade* : « Da Tradição Nagô », 8 : 45-52.